

**SPF SANTE PUBLIQUE
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

Direction générale Profession de santé, Vigilance sanitaire et Bien-être au travail

Commission d'agrément des médecins généralistes
Eurostation Bloc II
Place Victor Horta, 40 bte 10
1060 BRUXELLES
Tel : 02/524.97.56

DEMANDE D'AGREMENT en qualité de MEDECIN GENERALISTE

Je soussigné(e),

NOM :

PRENOM :

.....

Adresse du domicile légal :

Adresse de contact :

NATIONALITE :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE :, le/...../.....

Tel :e-mail.....GSM :

SEXE : Masculin – Féminin

Date du diplôme légal belge de DOCTEUR EN MEDECINE obtenu à l'université de.....
(ou date de l'examen du jury central, ou date d'équivalence d'un diplôme obtenu à
l'étranger)...../...../.....

demande l'agrément en qualité de médecin généraliste.

Fait àle...../...../.....

Signature et cachet :

Après délibération, la chambre d'expression française de la commission d'agrément des médecins généralistes constate que le candidat généraliste répond à toutes les conditions légales et émet un avis favorable concernant sa demande d'agrément de médecin généraliste

Le Président

Le Secrétaire

P. CNOCKAERT

N. SCOZZARI

Je joins à ma demande d'agrément en tant que médecin généraliste * :

- Le carnet de stage de ma dernière année de formation,
- Mon rapport de stage personnel pour ma dernière année,
- Le rapport final du maître de stage responsable des séminaires assurant l'accompagnement pédagogique des stages (A.M. du 1/03/2010, art 5),
- Le rapport personnel du (des) maître(s) de stage médecin(s) généraliste(s) agréé(s) chez qui la formation a été effectuée la dernière année **
- Le(s) rapport(s) personnel(s) du(des) maître(s) de stage agréé(s) du(des) services(s) hospitalier(s) agréé(s) où la formation a été effectuée la dernière année **
- Une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Médecins datant de moins de 3 mois,
- L'attestation du responsable du rôle de garde du cercle local précisant le nombre d'heures de garde effectué lors de la dernière année de stage chez un (des) maître(s) de stage médecin(s) généraliste(s) (A.M. du 1/03/2010, art 7),
- L'attestation de réussite d'un Master Complémentaires de Médecine Générale

*Tous ces documents sont obligatoires pour l'introduction d'une demande d'agrément. Ils doivent être envoyés **par lettre recommandée** à la commission d'agrément des médecins généralistes (adresse en en-tête)

**En fonction de vos lieux de stage pour la dernière année de formation